Gemeng
NIDDERAANWEN

Lundi 8h00 - 11h30 / 13h00 - 19h00
Mardi-Jeudi 8h00 - 11h30 / 13h00 - 16h30
Vendredi 8h00 - 14h00 (sans interruption)

Niederanven, le 20 novembre 2026

AVIS AU PUBLIC

(1/26/0382)

Il est porté à la connaissance du public, que la société **SIMPSON THACHER & MARTLETT** a introduit auprès de l'Administration de l'Environnement une demande d'autorisation relative à *l'exploitation d'une surface de bureaux au sein du SKYPARK BUSINESS CENTER à Senningerberg, 1, Avenue de l'Aéroport.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven du 20 novembre 2026 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Fréd Ternes

le secrétaire,

Bob Scholtes

18, rue d'Ernster › L-6977 Oberanven › B.P. 21 › L-6905 Niederanven › T. (+352) 34 11 34 - 1 › secretariat@niederanven.lu
www.niederanven.lu

Gemeng
NIDDERAANWEN

Lundi 8h00 - 11h30 / 13h00 - 19h00
Mardi-Jeudi 8h00 - 11h30 / 13h00 - 16h30
Vendredi 8h00 - 14h00 (sans interruption)

Niederanven, le 20 novembre 2026

AVIS AU PUBLIC

(1/26/0492)

Il est porté à la connaissance du public, que la société **LUX-FUEL S.A.** a introduit auprès de l'Administration de l'Environnement une demande d'autorisation relative à *l'augmentation temporaire de la capacité de kérosène du réservoir TK1 sur le site de l'Aéroport de Luxembourg.*

Conformément à la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le dossier de demande et les plans sont déposés à la maison communale de Niederanven du 20 novembre 2026 pendant 15 jours pour être consultés par tous les intéressés.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Fréd Ternes

le secrétaire,

Bob Scholtes

18, rue d'Ernster › L-6977 Oberanven › B.P. 21 › L-6905 Niederanven › T. (+352) 34 11 34 - 1 › secretariat@niederanven.lu
www.niederanven.lu